



MAIRIE  
1 place de la Mairie  
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE  
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : [contact@champagne-saint-hilaire.fr](mailto:contact@champagne-saint-hilaire.fr)  
Site internet : [www.champagne-saint-hilaire.fr](http://www.champagne-saint-hilaire.fr)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 9 octobre, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

**Date de convocation :** le 1<sup>er</sup> octobre 2024

<b>Nombre de Conseillers :</b>		<i>Présents :</i> M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, adjoints, MM. Vincent COISCAUD, Hugo ROUSSEL, Mme Sylvie BAZILLE, M. Vincent BONNIN.
<b>En exercice :</b>	11	
<b>Présents :</b>	7	<i>Absents excusés :</i> MM. Jacky DIDIER, Éric INGWILLER, Mme Gladys SIRE, M. Thomas LHOMMEAU
<b>Suffrages exprimés :</b>	8	
<b>Vote :</b>		<i>Absents non excusés :</i>
<b>Pour :</b>	8	<i>Pouvoirs :</i> M. Jacky DIDIER donne pouvoir à M. Gilles BOSSEBOEUF
<b>Contre :</b>	0	
<b>Abstention :</b>	0	<i>Secrétaire de séance :</i> M. Olivier PIN

### Achat de petits outillages

Suite et seconde partie du dossier ACTIV 3

Nous avons réalisé des demandes de devis auprès de trois entreprises pour l'achat de matériel et petits outillages :

- L'entreprise Gonnin Duris qui n'a pas donné suite.
- L'entreprise ASP a répondu par un devis qui était au ligne à ligne un peu supérieur à celui d'AD TALBOT Autodistribution
- L'entreprise AD TALBOT Autodistribution a répondu par un devis d'un montant de 6 276,15€ HT.

L'entreprise AD TALBOT Autodistribution a été à notre écoute et s'est déplacé plusieurs fois afin de répondre au plus près de notre demande.

Ci-dessous le tableau comparatif par rapport au dossier activ'3 et du reste sur le budget :

	ACTIV'3	Proposition HT	Proposition TTC	Différence HT/Activ'3 HT	Reste budget sur corail le 08/10/2024	Restera sur corail après achat
Tondeuse	19658,53€	20319,21€	24380,30€	660,68€		
Matériel	5333,47€	6276,15€	7531,38€	942,68€		
<b>TOTAL</b>	<b>24992€</b>	<b>26595,36€</b>	<b>31911,68€</b>	<b>1603,36€</b>	<b>32476,90€</b>	<b>565,22€</b>

Monsieur le Maire propose de choisir l'entreprise AD TALBOT Autodistribution pour le petit outillage.

**AR Prefecture**

086-218600526-20241009-20241015\_CT\_05-DE  
Reçu le 15/10/2024

# DÉLIBÉRATIONS

N°77/2024

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal autorisent, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer l'offre de prix n°10943 de l'entreprise AD TALBOT Autodistribution pour un montant de 6 276,15€ HT soit 7 531,38€ TTC pour l'achat de petits matériels et outillages, à condition que nous ayons l'accord de la subvention ACTIV'3 sur le dossier n°94831 que nous avons déposé le 8 juillet 2024 (la commission du Département se réunie le 17 octobre 2024).

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme,  
En mairie, le 9 octobre 2024

Le Maire,  
Gilles BOSSEBOEUF



Le secrétaire de séance,  
Olivier PIN

*Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*

**AR Prefecture**

086-218600526-20241009-20241015\_CT\_05-DE  
Reçu le 15/10/2024

2/2

Page du registre n°